



Précisions préalables :

La FAP D1Z41 « Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal » comprend les fraiseurs, tourneurs sur métaux, usineurs, ajusteurs... Ils réalisent des pièces à l'unité ou en petites séries par enlèvement de métal (fraisage, tournage, etc.), sur machine classique. Ils produisent également des pièces en moyennes ou en grandes séries avec des machines à commande numérique.

ROME correspondant à cette FAP : H2903-Conduite d'équipement d'usinage ; H2905-Conduite d'équipement de formage et découpage des matériaux ; H2906-Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique ; H2908-Modelage de matériaux non métalliques ; H2910-Moulage sable ; H3203-Fabrication de pièces en matériaux composites.

Tensions et difficultés de recrutement

Sources : Pôle emploi, Direccte, ORM (OEE, DEE ; Tensions structurelles 2005-2014) ; Pôle emploi, Crédoc (BMO 2012-2016) ; TEC, Medef (enquête, données 2015) – Traitement ORM.

- Ce métier fait partie des 54 métiers (sur 181 observés) qui apparaissent en tension structurelle sur une période de dix ans en région PACA (2005-2014) avec une **tension structurelle forte de 1,10** (contre 0,55 tous métiers).
- Tension conjoncturelle en 2015 (sur offres diffusées par Pôle emploi)* : 2,21.
- Tension conjoncturelle encore plus élevée dans les départements 05, 06 et 13.
- D'après l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre (BMO) :
 - **133 projets de recrutement en 2016** en PACA (132^e métier le plus recherché sur 197).
 - Un nombre qui a légèrement augmenté en un an (+ 24 projets).
 - Aucun projet saisonnier de prévu.
 - 77 % des projets de recrutement sont jugés difficiles *a priori* par les employeurs (34 % tous métiers), ce sentiment s'étant accru dans le temps.
- D'après l'enquête TEC 2015 au niveau régional, ce métier présente davantage de difficultés à pourvoir un poste au regard de l'ensemble des métiers observés (67 % contre 34 %). Cependant, sa part de postes non pourvus n'est que de 5 % (contre 15 % tous métiers).

* Offres diffusées par Pôle emploi : offres déposées à Pôle emploi ajoutées aux offres des partenaires. Le niveau de qualification ne pouvant pas être détaillé dans les offres partenaires, cette tension conjoncturelle est « approchante » car elle ne correspond pas toujours à la FAP mais à l'ensemble des ROME qui la composent, sans distinguer le niveau de qualification. Calcul de la tension = $(\frac{1}{4} \times \text{cumul offres} / \text{cumul entrées au chômage}) + (\frac{3}{4} \times \text{cumul offres} / \text{moyenne DEFM})$, sur l'année 2015. Métier dit en tension : métier pour lequel le ratio de tension est supérieur ou égal à 0,75.

DIAGNOSTICS RÉALISÉS
EN PARTENARIAT AVEC :



Diagnosics sur les métiers en tension structurelle en PACA – Juillet 2016

Directeur de publication : Philippe Guy
Réalisation : ORM



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



Offres d'emploi

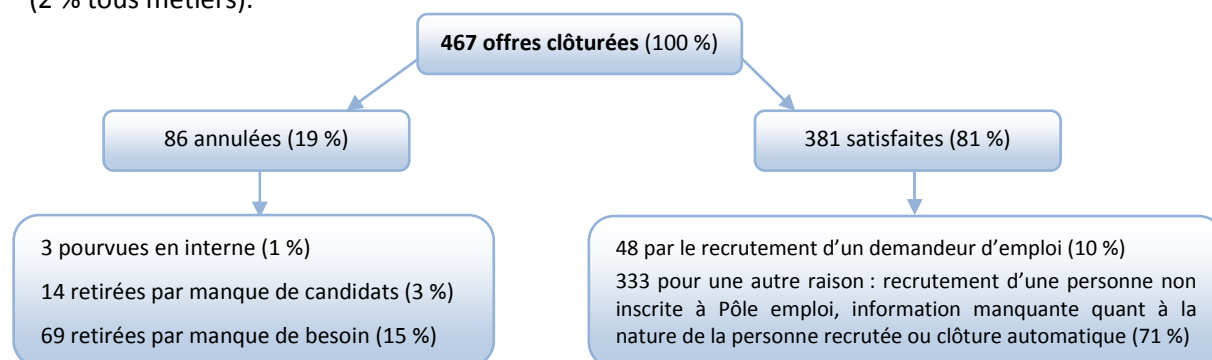
Source : Pôle emploi, Direccte (offres d'emploi enregistrées OEE, cumul annuel 2015) – Traitement ORM.

- **458 offres d'emploi enregistrées en 2015** par Pôle emploi (soit 0,2 % de l'ensemble des offres).
- 45 % des offres portent sur des CDI (contre 40 % tous métiers), mais les missions intérimaires de plus d'un mois sont très représentées (37 % contre 10 %).
- 56 % concernent des emplois d'ouvriers qualifiés (8 % tous métiers), 26 % d'employés qualifiés (45 %) et 16 % de techniciens (6 % tous métiers).
- Une expérience dans le métier est majoritairement souhaitée : 74 % des offres demandent une expérience égale ou supérieure à deux ans.
- Des offres provenant très majoritairement d'entreprises de moins de dix salariés (76 % de TPE contre 55 %).
- 60 % dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (activités des agences de travail temporaires, essentiellement).

Motifs de clôture des offres

Source : Pôle emploi (offres d'emploi clôturées, cumul annuel 2015) – Traitement ORM.

- Une grande majorité d'offres satisfaites (principalement suite à une clôture automatique).
- 15 % d'offres retirées par manque de besoin (16 % tous métiers) et 3 % par manque de candidats (2 % tous métiers).



Profil des demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi, Direccte (DEFM ABC au 31.12.2015) – Traitement ORM.

- **594 demandeurs d'emploi à fin décembre 2015** (soit 0,12 % de la demande d'emploi totale).
- Essentiellement des hommes (93 % contre 51 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).
- Une part importante de personnes âgées de 25 à 49 ans (66 % contre 62 %).
- Des demandeurs d'emploi ayant une forte expérience dans le métier : 39 % ont dix ans ou plus d'expérience dans le métier (contre 28 %) et 15 % ont entre six et neuf ans d'expérience sur ce métier (contre 15 %).
- 52 % ont un niveau CAP-BEP (contre 36 %) et 26 % ont un niveau bac (contre 22 %).
- Uniquement des demandeurs d'emploi qualifiés. Plus précisément : 62 % d'ouvriers qualifiés (contre 12 %), 31 % d'employés qualifiés (49 %) et 6 % de techniciens, agents de maîtrise ou cadres (12 %).
- 60 % sont inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an (contre 58 %).

Caractéristiques de l'emploi (contrats, secteurs, taille entreprise...)

Sources : Insee (RP 2012) ; Insee (DADS 2012) – Traitement ORM.

- **1 386 ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal en emploi** (soit 0,1 % de l'emploi régional en 2012).
- Un nombre d'emplois en légère croissance entre 2007 et 2012 : + 2,5 % (+ 1,7 % tous métiers).
- Essentiellement des emplois sans limite de durée (CDI, fonctionnaire) : 91 % contre 73 %.
- Des emplois en intérim plus fréquents : 5 % contre 1 % tous métiers.
- Une concentration des emplois dans le secteur de la « Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements » (43 %) et « Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements » (15 %)*. *Données RP.

Profil et formation des actifs en emploi

Sources : Insee (RP 2012) ; Insee (Enquête emploi continue 2008-2012) ; Insee Analyses, n° 28, mars 2016 – Traitement ORM.

- Des emplois essentiellement masculins (90 % d'hommes contre 52 % tous métiers).
- Une part importante de 50 ans et plus (36 % contre 29 % tous métiers).
- Leur famille professionnelle élargie (D1Z, qui comprend les régleurs) présente un taux de retrait pour fin de carrière professionnelle de 16,5 % entre 2016 et 2020 (14 % tous métiers).

Lien avec la formation :

- Une part importante de diplômés d'un niveau CAP-BEP (54 % contre 24 %).
- Pour autant, le niveau de diplôme des actifs en emploi s'élève : 66 % des 50 ans et plus ont un niveau CAP-BEP, contre 23 % des moins de 30 ans ; ces derniers ont plus souvent un diplôme de niveau bac (35 % contre 9 % des seniors) ou de niveau bac + 2 (23 % contre 2 %). Ces écarts de niveaux de diplôme entre les seniors et les juniors sont nettement plus marqués sur ce métier que pour l'ensemble des métiers.

Caractéristiques des formations et des formés

Sources : EN, Draaf, Drees, Conseil régional, AFPA, Pôle emploi, Direccte (base ORM, effectifs en formation 2013) – Traitement ORM.

- Au niveau national, 112 certifications visent le métier d'ouvrier qualifié travaillant par enlèvement de métal. Elles regroupent 58 certifications de branches professionnelles (CQPM, notamment) ; 43 certifications issues des ministères (Éducation nationale, Emploi, Enseignement supérieur) et dix certifications issues des chambres consulaires (chambres de métiers et de l'artisanat) ou d'autres organismes de formation.
- Au niveau régional en 2013, **204 personnes préparent une des 11 certifications qui visent ce métier** (tous niveaux, tous dispositifs confondus).
- 99 % se forment dans la filière de formation « Formations industrielles ».
- 63 % en formation initiale-voie scolaire ; 6 % en apprentissage ; 15 % en formation continue des demandeurs d'emploi ; 16 % en contrat de professionnalisation. Les contrats de professionnalisation sont ainsi très représentés (leur part est de 8 % chez l'ensemble des formés, quel que soit le métier visé).
- 49 % des formés suivent une formation de niveau bac ; 25 % de niveau bac + 3 ; 15 % de niveau CAP-BEP et 11 % sans niveau spécifique (CQPM). Pas de formations de niveau bac + 2 ni de bac + 4 et plus.
- Les principales certifications visant ce métier sont :
 - Bac pro technicien d'usinage (89 formés, soit 44 %).
 - Licence pro automatique et informatique industrielle (50 formés, soit 25 %).
 - CQPM conducteur d'équipements industriels (20 formés, soit 10 %).

Insertion à l'issue des formations

Source : ORM (enquête sur les sortants SPRFPA de formations de niveau CAP-BEP ou bac, année 2015, 2 ans après la formation).

Zoom sur les sortants de la filière de formation « Formations industrielles » :

- Cette filière regroupe 2 % de l'ensemble des enquêtés. Une grande majorité ont suivi une formation de niveau CAP-BEP.
- Durant les deux années après la sortie de formation, 40 % des sortants de cette filière ont un parcours marqué par le chômage ou l'inactivité (28 % toutes filières).
- Deux ans après la formation, 53 % d'entre eux sont en emploi (59 % toutes filières) et 40 % sont en recherche d'emploi (27 % toutes filières).

Source : Pôle emploi.

- Les formations financées ou rémunérées par Pôle emploi pour le métier d'ouvrier qualifié travaillant par enlèvement de métal se répartissent en cinq Formacode (domaine de formation) : « 22314-Charpente métallique » ; « 22387-Construction métallique » ; « 22398-Dessins construction métallique » ; « 22478-Métallerie serrurerie » ; « 23081-Moulage métal ». Cependant, tous les effectifs étant inférieurs à 50 personnes, les données concernant le taux d'accès à l'emploi six mois après la fin de ces formations ne sont pas exploitables.

Autres sources mobilisées

- France Stratégie, Dares, « Les métiers en 2022 », avril 2015.
 - « Dans les métiers de la mécanique et du travail des métaux, l'emploi devrait se replier légèrement ces prochaines années, mais à un rythme moindre qu'au cours des précédentes décennies. (...) La baisse serait plus forte pour les postes les moins qualifiés, qui sont les plus exposés à la concurrence internationale et à la rationalisation des procédés de fabrication. Seul le nombre de techniciens et d'agents de maîtrise ne diminuerait pas. » Au total, selon le scénario central, 27 000 postes seraient à pourvoir sur la période 2012-2022 dans le métier élargi des ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal, correspondant à 32 000 départs en fin de carrière et à la destruction nette de 5 000 emplois.
 - « Les restructurations dans la mécanique et le travail des métaux (délocalisation des activités d'assemblage, automatisation des procédés) ont entraîné une forte réduction des effectifs durant les deux dernières décennies, comme pour l'ensemble des postes industriels. Cette baisse s'est accompagnée d'un recours accru aux intérimaires, particulièrement sur les postes d'ouvriers peu qualifiés. »
 - « Comme dans la plupart des métiers industriels, l'âge de départ en fin de carrière est relativement précoce dans les métiers de la mécanique et du travail des métaux. (...) Les départs pour raisons de santé sont notablement élevés parmi les ouvriers du formage ou de l'enlèvement de métal (plus de 20 % des départs contre 13 % dans l'ensemble des métiers sur la période récente). »
- Insee, Direccte, « Départs à la retraite : quatre secteurs à forts enjeux », *Insee Analyses*, n° 28, mars 2016.
- Insee, Direccte, « Emplois saisonniers : 174 000 contrats salariés et 30 000 missions d'intérim », *Insee Analyses*, n° 30, avril 2016.
- ORM, « Diplômes des seniors et des juniors : quelles évolutions dans les métiers en PACA ? », *Questions métiers*, « En ligne », n° 4, mars 2014.
- Dares, « Portraits statistiques des métiers 1982-2014 », *Synthèse.Stat'*, n° 19, mars 2016.
- ORM, « Quel avenir pour les métiers de l'industrie ? », *Questions métiers*, « En ligne », n° 6, septembre 2014.
- Rectorat d'Aix-Marseille, « Cartes des formations professionnelles, horizon 2015-2018 : Analyse par filière », novembre 2015.
 - « Le secteur industriel porte le paradoxe de l'inadéquation entre la demande sociale des jeunes et des familles et les besoins économiques du tissu d'entreprises locales. En d'autres termes, un certain nombre de places de formation restent vacantes alors que des emplois ne sont pas pourvus. Les réflexions à mener sont donc d'une part relatives à l'attractivité de[s] diplômes, d'autre part sur l'ajustement de l'offre de formation. »
 - À titre d'exemple : le taux d'attractivité (soit le rapport nombre de 1^{er} vœux / capacité d'accueil) du bac pro technicien d'usinage n'atteint que 0,43 à Salon-de-Provence et 0,53 à Marseille pour l'année scolaire 2014/2015.